

PERFECTIONNEMENT MAQUILLAGE SEMI PERMANENT

DEROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

Tarif :

1100€ Net de TVA, éligible au CPF. 1000€ hors CPF.

Délais d'accès à la formation :

Vous avez jusqu'à 14 jours avant la formation pour vous inscrire à la session. Merci de nous contacter pour convenir d'une date.

Journée de perfectionnement :

Candy lips, microshading ou microblading

Durée et modalité :

7 heures, soit 1 jour en présentiel.

Effectif :

Entre 1 et 6 élèves. Nos formatrices sont présentes du début à la fin et s'adaptent à votre niveau pour vous proposer une formation adaptée.

Profils des stagiaires :

- Professionnels
- PSH

Prérequis :

Les candidats devront avoir suivi la formation Hygiène et Salubrité avant l'inscription à la certification.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de la certification est de contribuer à faire reconnaître le niveau d'expertise technique requis pour exercer l'activité du maquillage semi-permanent des lèvres et des sourcils, dans les règles de l'art. Pour les professionnels comme pour les établissements souhaitant faire intervenir des praticiens en esthétique, la certification offre des garanties quant aux compétences maîtrisées, au croisement et à la hauteur des enjeux actuels afin de réduire considérablement les risques, pour les professionnels comme pour les clients et à contribuer à faciliter les recrutements, comme à élargir l'offre dans ce domaine d'activité en pleine expansion.

C1. Assurer une facilité d'accès aux services en adaptant les gestes professionnels, et en aménageant l'espace d'accueil, afin de s'assurer d'une bonne prise en compte des situations particulières (handicap).

C2. Définir la prestation en maquillage semi- permanent en accueillant le modèle et en établissant un diagnostic du besoin client et un diagnostic esthétique afin valider le projet et sa faisabilité.

C3. Préparer un environnement de travail sain, en disposant les outils et matériaux aseptisés ; en choisissant les pigments, les lames et aiguilles adaptés au projet dans le respect des règles d'hygiène et de salubrité pour procéder à la dermopigmentation de la zone concernée.

C4. Réaliser le mapping (traçage) de la zone concernée en prenant des mesures et en dessinant des lignes précises pour définir et valider le projet avec le modèle avant de procéder à l'injection des pigments.

C5. Pigmenter la zone concernée en manipulant correctement le dermographe ; en respectant précisément les étapes de la dermopigmentation tout en adoptant les bons gestes professionnels pour favoriser la tenue des pigments dans la peau du modèle et assurer une prestation de qualité.

C6. Conclure la prestation en maquillage semi- permanent en prodiguant des conseils de soins et d'entretien, tout en faisant montre d'une posture d'expertise pour préserver le rendu dans le temps.

C7. Aseptiser son environnement de travail en manipulant avec précaution les outils et matériaux usagers ; en désinfectant ses équipements afin de respecter le protocole d'hygiène en vigueur et éviter les risques sanitaires.

Modalité d'évaluation et certification :

Résultats attendus à l'issue de la formation : Maitriser les techniques enseignées.

Questionnaire de connaissances.

Mise en situation professionnelle de réalisation d'une technique de maquillage semi-permanent.

Ressources techniques et pédagogiques :

- Exercice individuel sur fausses peaux
- Préparation de l'espace de travail
- Pratique sur modèle
- Dossier remis aux stagiaires

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Questions orales ou écrites (QCM)
- Grille d'évaluation pour la partie pratique

Contenu de la formation :

9 - 12h : PARTIE THÉORIQUE

Présentation de la formation et son programme - Support : manuel complet - Démonstration par la formatrice - Exercices pratique (Support : Fausse peau, ballons, papier, cahier d'exercices / matériel à disposition)

13 - 17h : PARTIE PRATIQUE

Préparation de l'espace de travail - Prise en charge de la cliente (diagnostic et conseils) - Pratique par l'élève (Support : modèle humain) (Temps de pratique et d'entraînement modulable en fonction du niveau du stagiaire.) - Conseil client post-prestation et entretien

LIVRABLES REMIS AUX STAGIAIRES

- Attestation de présence
- Attestation de réussite

CENTRE DE FORMATION AINES ACADEMY

7 rue Montespan

91000 EVRY

contact@face-academy.fr

01 60 77 69 08

N°déclarant : 11910847191

N°siret : 840769053



- Support de formation (manuel)
- Matériel de pratique (kit de formation)